

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 17 février 2025

VO le Code général des collectivités territoriales,
VO le Code de l'environnement et, notamment, ses
articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants,
VO le Code de l'urbanisme, notamment l'article
L.153-34,
VO le Code des relations entre le public et
l'administration, et notamment son article L.314,
VO la délibération du Conseil communautaire de
Limoges Métropole en date du 29 septembre 2023
approuvant le règlement allégé n°1 du Plan local
d'urbanisme (PLU) de Rilhac-Rancon,
VO la décision de l'Intendant de l'Unité Préfectorale de
l'Unité administrative de Limoges en date du 04 février
2025, désignant M. Gérard JAANGOUKÉ, en qualité
de commissaire enquêteur.

CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête
publique le projet de révision allégée n°1 du PLU de
Rilhac-Rancon.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Il y a lieu, conformément à l'article L.153-34 du code de l'urbanisme,
de procéder à l'enquête publique relative à la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme
de la commune de Rilhac-Rancon. Cette évolution consiste à réduire la prescription d'un
Régime de droit de passage (RDP) à la suite d'une amputation cadastrale.

L'enquête publique sera ouverte du lundi 07 avril 2025 à partir de 09h00 au mardi
22 avril 2025 à 16h30 inclus, aux périodes et lieux ci-dessous. Le siège de Limoges
Métropole, situé au 29 rue Bernard Palissy, 63000 Limoges, a été désigné comme siège de
l'enquête publique.

ARTICLE 2. Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la
disposition du public pendant les jours ci-dessous du lundi 07 avril 2025 à partir de 09h00
au mardi 22 avril 2025 à 16h30 aux dates et aux lieux suivants :

- à la mairie de Rilhac-Rancon, située au **2 rue du Puyras**, 63000 Rilhac-
Rancon, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux du public,
soit les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et 13h30
à 17h00, les jours de 09h30 à 12h00 ;
- au siège de Limoges Métropole, situé au **29 rue Bernard Palissy**, 63000
Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux du public,
soit du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Rilhac-Rancon
(https://www.rilhac-rancon.fr) et sur le site internet de Limoges Métropole
(https://www.limoges-metropole.fr) (onglet "enquête publique").

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un point informatique mis
à disposition du public au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au
public (du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de Rilhac-Rancon

1 DOCUMENT - Publié le 18 Février 2025



26345.pdf
(.pdf, 198,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**